



Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

lamcvl@comite.ffam.asso.fr

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chauceaux sur Choisille



Procès - Verbal

de l'Assemblée Générale de la Ligue d'Aéromodélisme du Centre Val de Loire Année civile 2023

L'an deux mil vingt quatre, le samedi dix février, les membres affiliés à la Ligue d'aéromodélisme relevant de la région Centre Val de Loire se sont réunis en assemblée générale à LANDES LE GAULOIS (41) Salle des fêtes, sur convocation du président par intérim de la Ligue par mail daté du vingt-trois janvier deux mil vingt-quatre.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, avant l'entrée en séance, par chaque participant disposant de voix.

Mr Richard NEVEUX a présidé la séance, en sa qualité de président de la Ligue d'Aéromodélisme Centre Val de Loire, élu par le comité directeur le 18 novembre 2023.

Le président de séance a constaté que **28** associations affiliées étaient présentes ou représentées, sur **47** au total.

Les associations représentent 47 droits de vote sur un total de 75.

L'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (*voir état élargement joint*).

Le président de séance rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'AG précédente. PV en ligne sur le site de la Ligue : <https://lamcvl.ffam.asso.fr/wp-content/uploads/2023/02/PV-AG-LAMCVL-JANVIER-2023.pdf>
- Rapport moral et d'activité de la LAM CVL par le président
- Vote de l'assemblée sur le rapport moral du Président et sur le rapport d'activité de la LAM.
- Élection aux postes vacants du Comité Directeur : poste(s) féminine(s) et poste jeune.
- Élection du président.
- Rapport financier du trésorier de la LAM CVL
- Vote sur le rapport financier.
- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- Budget prévisionnel 2024
- Vote du budget prévisionnel 2024
- Manifestations de la responsabilité de la LAM : QPDD, Ailes et Brevets 2024.
- Projet associatif.
- Questions diverses.

Le président de séance a proposé que les adoptions des résolutions soumises à l'assemblée générale soient votées à main levée sauf demande contraire d'au moins un participant disposant d'un droit de vote. Les débats ont été ouverts à chaque fois que nécessaire sur chaque thème porté à l'ordre du jour ; il a été donné réponse en séance aux questions posées.



Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

lamcvl@comite.ffam.asso.fr

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



Je remercie la municipalité de Landes le Gaulois qui nous accueille, le club d'aéromodélisme de Blois le Breuil pour l'organisation de cette AG, les clubs présents.

1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2023

Première résolution	
Approbation du compte rendu de l'AG précédente.	Pour : unanimité
L'assemblée générale approuve le compte rendu de l'AG précédente.	Contre : /
	Abstention : /

2) Rapport moral

Suite à la démission de Claude SCHNÜRER pour raisons personnelles, Richard Neveux a été élu par le comité directeur en date du 18 novembre, pour assurer la présidence de la LAM CVL jusqu'à l'assemblée générale, cette présidence devra être confirmée par l'assemblée présente.

A ce titre, Richard NEVEUX assure la présidence de séance.

Le bilan suit donc les orientations qui vous ont été présentés lors de la dernière assemblée générale.

Ce bilan est par conséquent celui de Claude et de son comité directeur.

Il a été mené à son terme que ce soit en formation, en aide à l'organisation de compétitions, aux jeunes compétiteurs et en formations des jeunes dans les clubs par l'encouragement lors de l'obtention des ailes d'argent et d'or.

Formation :

Examineurs QPDD :

Formation et recyclage des examinateurs QPDD sur 4 sites entre avril et juin 2023 pour 45 examinateurs.

- Club d'aéromodélisme de Chartres pour le département 28 avec 8 stagiaires.
- Model Air Club Castrais de Chateauroux pour les départements 18 et 36 avec 14 stagiaires,
- Modèle Air Club Cdt Tulasne à St Martin le Beau pour les départements 37 et 41 avec 10 stagiaires.
- Aéromodélisme Club du Loiret St Denis de l'Hôtel pour le département 45 avec 13 stagiaires.

Nous remercions les animateurs de ces formations Jacques Blanchard et Claude Schnürer, les délégués chargés de l'organisation, les pilotes et clubs qui nous ont accueillis.

Ce diplôme est valable jusqu'au 31/12/2028.

-16 examinateurs perdent leurs fonctions fin mars 2024 : 2 dans le 28, 7 dans le 37, 4 dans le 41, 4 dans le 45.

Liste jointe en annexe.

Ailes :

Les Clubs qui font passer des Ailes d'argent et d'Or reçoivent une subvention de 100 euros pour les ailes d'argent et 150 euros pour les ailes d'Or.

	Cher	Eure et Loire	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret	Total
Ailes/ Rotor de bronze		8		5			13
Ailes d'Argent		1	1	6			8
Ailes d'Or	1						1
Total	1	9	1	11	0	0	22

Bravo aux moniteurs et à leurs élèves.

Brevets et QPDD :

	Cher	Eure et Loire	Indre	Indre et Loire	Loir et Cher	Loiret
BREVET A Avion	2	2	3	9	1	1
BREVET A planeur		2	2	1		
BREVET A hélicoptère		1				
QPDD SAPA voile fixe Niv 1	2	1	5	10	7	1
QPDD SAPA voile fixe Niv 2	3		2		4	
QPDD SAPA voile tournante		1	1	2		1
<i>Total : 64</i>	7	7	13	22	12	3

COMPETITIONS

Aide jeunes compétiteurs

Une aide d'un montant de 500 euros est apporté à un jeune compétiteur sélectionné en équipe de France Motoplaneur F5J.

Bravo à Nicolas pour ses performances au championnat de France, dans les compétitions internationales et au championnat du monde en Bulgarie à Dupnitsa, où il termine 7^{ème} en individuel et monte sur le podium pour l'équipe de France qui se place seconde.





Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

lamcvl@comite.ffam.asso.fr

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chauceaux sur Choisille



Une aide de 100 euros pour la participation aux championnats de France est également octroyée aux clubs formant ces jeunes.

L'aéromodélisme Club de Bourges avec COLLACHOT Clément en Indoor catégorie nationale A qui se classe 1^{er}

Le Club d'Aéromodélisme de Touraine (CAT) avec CHAMBLET Joël Antoine qui se classe 1er.

Les Ailes Rabelaisiennes avec LECOMTE Benjamin qui se classe 2eme.

Aide à l'organisation de compétitions

La ligue aide les clubs pour l'organisation de compétitions en attribuant 50 euros pour une compétition fédérale, 100 euros pour un concours retenu pour sélection en équipe de France, 300 euros pour un concours FAI ou un championnat de France.

Une aide ponctuelle peut être accordée par le délégué départemental sur les fonds départementaux. 23 compétitions ont été organisées en 2023 dont une compétition de sélection à l'Aéro Model Club de Chateaudun, deux championnats de France, en Racer au R.M.C. Orléanais et en Electro 7 aux Ailes Rabelaisiennes.

Il est rappelé que seul les clubs ayant inscrit la compétition sur le site fédéral sont subventionnés. L'aide est conditionnée à l'envoi du compte-rendu de la compétition à la LAM CVL.

Aide aux clubs et projets

Aide au projet : En 2022 une aide pour favoriser le développement de l'activité ESA warbirds a été voté en CODIR.

Cette action est en cours dans le département d'Eure et Loir et a donné lieu à commande de 15 avions complets.

Les rencontres seront organisées en 2024.

Dotation annuelle des clubs par la fédération : 6 clubs ont été dotés par la fédération en 2023, Club 111 MAC Castrais, 119 CAM du Gatinais Jean Mermoz, 320 CA de la Vallée de la Blaise, 774 Chatillon aéromodel, 06 ICAR , 14 AMC Cour Cheverny.

Les EFAM ne sont pas concernés par cette dotation, elles doivent utiliser le formulaire de dotation EFAM.

Les effectifs :

L'on constate de nouveau une érosion du nombre de nos licenciés de 3,6% sur 4 années. Nous résistons mieux que notre fédération. Nous devons développer nos activités en direction du public pour accueillir de nouveaux adhérents.

	2020	2021	2022	2023
Cher	162	145	149	150
Eure et Loir	190	200	187	186
Indre	135	136	146	142
Indre et Loire	311	348	317	299
Loir et Cher	186	191	190	195
Loiret	316	302	288	281
Total licenciés	1300	1322	1277	1253

Les Écoles Française d'aéromodélisme : Au nombre de 7

Structure	Nom structure	Département
0006	ILLIERS COMBRAY ASTRO AERO. R.C. 28	DEPT028
0066	LES AILES RABELAISIANNES	CDAM037
0075	AIR MODELE CHATEAUROUX	DEPT036
0102	CLUB AEROMODELISTE DE TOURAINNE	CDAM037
0162	CLUB AEROMODELISTE DE BLOIS LE BREUIL	DEPT041
0504	CLUB D AERO. DE LA CHOISILLE (CACH)	CDAM037
0546	M. A. C. COMMANDANT TULASNE	CDAM037

Une demande est en cours dans le département d'Indre et Loire pour le club Équipe Lochoise d'Aéromodélisme.

Les éléments budgétaires de ce rapport moral seront donnés par le trésorier.

Je vous demande de bien vouloir approuver ce rapport moral.

<p><u>Deuxième résolution</u></p> <p>-Vote de l'assemblée sur le rapport moral du président (voir pièce jointe).</p> <p>- Vote de l'assemblée générale sur le rapport moral du Président ainsi que le rapport d'activité de la LAM.</p>	<p>Pour : unanimité</p> <p>Contre : /</p> <p>Abstention : /</p>
--	--

3) **Élection au comité directeur d'une féminine :**

<p><u>Troisième résolution</u></p> <p>- Élection au poste de féminine</p> <p>En absence de candidate le poste de féminine reste vacant</p>	<p>Pas de volontaire</p>
---	---------------------------------

4) **Élection au comité directeur d'un jeune âgé de moins de 26 ans(au 1^{er} janvier)**

<p><u>Quatrième résolution</u></p> <p>- Élection au poste de jeune</p> <p>En absence de candidat le poste de jeune reste vacant</p>	<p>Pas de volontaire</p>
--	---------------------------------



Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

lamcvl@comite.ffam.asso.fr

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chauceaux sur Choisille



5) Élection du président

En absence de vice-président, le secrétaire de la LAM ne souhaitant pas assurer l'intérim du président jusqu'à l'AG, le comité directeur a élu Richard Neveux au poste de président, le 18 novembre 2023.

Conformément aux statuts, en tant que candidat au poste de président, proposé par le comité directeur, je demande à l'assemblée ici présente de bien vouloir me confirmer dans ce poste.

<u>Cinquième résolution</u>	
- Élection au poste de président Mr Richard NEVEUX est élu au poste de président	Pour : unanimité Contre : / Abstention : /

5a) **Le délégué départemental de l'Indre** Alain CARNOLI a donné sa démission le jeudi premier février pour raisons de santé. L'élection d'un nouveau délégué et de son suppléant a eu lieu le jeudi huit février (réunion en visioconférence) Clubs présents : 0034 AM Issoudun (2 voix), 0075 AM Chateauroux (2 voix), 0111 MAC Castrais (1 voix) Total 5voix/9

Ont été désignés :

Délégué départemental de l'Indre : Thibault GARNIER (club 0075)

Délégué suppléant : Frédéric JACQUES (club 0111)

5b) Liste à jour des membres du CODIR :

Président : Richard NEVEUX (club 0546)

Vice-président : Bruno MANFREDI (club 0006)

Secrétaire : Philippe MARIE (club 0573)

Trésorier : Gilles GUYENET (club 0650)

Président d'honneur : Jacques BLANCHARD (club 0194)

Membres :

Membre Féminine : /

Membre Jeune : /

Médecin : Jean-Luc PAYET (club 1671)

Délégué CHER : Claude SCHNÜRER (club 1671)

Délégué INDRE : Thibault GARNIER (club 0075)

Délégué INDRE ET LOIRE : Richard NEVEUX (club 0546)

Délégué EURE ET LOIR : Bruno MANFREDI (club 0006)

Délégué LOIR ET CHER : Johannes POTTSCHKE (club 1688)

Délégué LOIRET : Arnaud PINEAU (club 0175)

6) Rapport financier

Présenté par Gilles GUYENET.

Suite à la nomination de Gilles Guyenet au poste de trésorier, les vérificateurs aux comptes n'ont pas vérifié les comptes de 2023. Ces comptes seront vérifiés dans les 15 jours après nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes.

Joint en annexe



Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

lamcvl@comite.ffam.asso.fr

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



Sixième résolution <ul style="list-style-type: none">- Vote de l'assemblée sur le rapport financier. L'assemblée générale approuve le rapport financier de la LAM CVL	Pour : unanimité Contre : / Abstention : /
--	---

Sixième résolution (b) <p>l'assemblée générale autorise Le trésorier de la LAM CVL à affecter la perte comptable 2023 (compte 129 Résultat de l'exercice- déficit) sur ses réserves.</p>	Pour : unanimité Contre : / Abstention : /
--	---

7) Vérificateurs aux comptes :

Se présentent :

Mr Laurent COUSTATI (Président du Club MAGDUNOIS) à la fonction de vérificateur aux comptes de la LAM CVL

Mr Jérôme POINCLOUX (Président du radio Commande MALESHERBOISE) à la fonction de vérificateur aux comptes de la LAM CVL

Mrs Laurent COUSTATI et Jérôme POINCLOUX sont chargés de la vérification des comptes de la LAM CVL pour l'année civile 2023

Dans les 30 jours qui suivent l'assemblée générale de la LAM CVL.

Les vérificateurs aux comptes sont chargés de la vérification des comptes de la LAM CVL pour l'année 2024.

Septième résolution <ul style="list-style-type: none">- Election des vérificateurs aux comptes :- Mr Laurent COUSTATI est nommé vérificateur aux comptes- Mr Jérôme POINCLOUX est nommé vérificateur aux comptes	Pour : unanimité Contre : / Abstention : /
---	---

8) Projets 2024 et budget prévisionnel

La LAM CVL reconduit pour 2024 :

Jeunes :

- L'aide aux jeunes compétiteurs. Compétiteur équipe de France 500€, championnat de France 100€
- L'aide aux clubs pour l'obtention des ailes d'Argent 100€ et d'Or 150€

Concours :

- L'aide à l'organisation de compétitions fédérale 50€, de sélection en équipe de France 100€, championnat de France ou FAI 300€.

Fonctionnement :

- Aide aux départements cotisant au CDOS.

Formation :



Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

lamcvl@comite.ffam.asso.fr

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chanceaux sur Choisille



- Stage examinateurs QPDD.
- Formation des directeurs des vols.
Les directeurs des vols stagiaires devront faire un stage pratique lors d'une SAPA. Une mise en place de formateur(s) habilité(s) par la LAM CVL sera faite pour encadrer les sessions de formation pratique.
- Ailes, brevets, QPDD : Les clubs doivent envoyer à la LAM CVL le nom des deux examinateurs QPDD assurant la séance de passage d'ailes, rotors, brevets et QPDD.

A ce jour pour le premier semestre, des journées sont prévues par les clubs 0006 Illiers Combray Astro (28), 0075 Air Model Chateauroux(36), 0504 CACH37 Semblançay(37), 0528 Equipe Lochoise d'aéromodélisme (37) et 0949 Club Magdunois d'Aéromodélisme (45).

Aide aux clubs

- Participation active à des salons, activités visant à faire connaître au public l'aéromodélisme. Les modalités d'attribution seront définies au prochain CODIR de la LAM.
- Les aides seront attribuées au second semestre, sur fourniture du compte-rendu de manifestation.

Financement de ces aides : Selon le budget prévisionnel et subventions accordées.

Rétrocession licences, cotisations clubs, FDVA (fond de développement de la vie associative Région), ANS (agence Nationale du Sport)

Présentation du budget prévisionnel par Gilles Guyenet

<u>Huitième résolution</u> <ul style="list-style-type: none">- Vote de l'assemblée sur le budget prévisionnel. L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de la LAM CVL	Pour : unanimité Contre : / Abstention : /
--	---

9) **Projet associatif** :

Le projet associatif a été adressé aux clubs.

<u>Neuvième résolution</u> <ul style="list-style-type: none">- Vote sur le projet associatif L'assemblée générale approuve le projet associatif, et son orientation à court terme de la LAM CVL.	Pour : unanimité Contre : / Abstention : /
---	---

10) **Informations**

- Qualifications fédérales : Les QFIA, QFMA, CATIA disparaissent au profit des nouvelles qualifications fédérales. Un document FFAM sera publié dans les prochaines semaines.

Favoriser la mise en place de jeunes initiateurs dans les EFAM.

- Orientation FFAM 2024 :

- Participation active à des opérations destinées au public (salon)
- Incitation aux concours régionaux.



Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

lamcvl@comite.ffam.asso.fr

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chauceaux sur Choisille



-Soutien aux clubs actifs.

- Manifestations sur le site : Ne pas inscrire les formations internes au club.

AG FFAM, LIGUE : Le renouvellement des comités directeurs de la FFAM et de la Ligue doivent avoir lieu l'année des olympiades d'été. De ce fait :

-AG FFAM en présentiel à LYON le 23 mars 2024 et AG électorale en distanciel le 14 décembre 2024.

-AG électorale LIGUE CVL le 23 novembre 2024 à Semblançay (37). Les délégués départementaux devront être élus par leurs clubs avant cette date.

-Rappel de la limite d'âge pour se présenter avoir moins de 75 ans à la date de l'élection, pour les jeunes avoir plus de 16 ans au 1^{er} janvier de l'élection.

11) Questions écrite :

Club 412 Club Modélisme Buzancéen Redon Pascal :

.....
Notre club n'ayant plus de terrain mais en cours de création sur.....
un autre site. Est-ce que la ligue et la FFAM peuvent nous apporter.....
un soutien financier et/ou matériel pour cette nouvelle.....
installation? Si oui quelle en serait la procédure?.....

Réponse : Site FFAM >contenu informatif> Aides fédérales : Achat de terrain et subvention d'investissement.

Document à établir en fonction de la demande achat de terrain ou subvention d'investissement pour les aménagements. Dans l'onglet téléchargement la procédure à suivre.

Selon le projet, des financements sont également à rechercher auprès du conseil départemental et la région. L'action de la LAM est à étudier au comité directeur en fonction du dossier.

Club CACH37 Eric Fièvre

Question :

Actuellement, il n'est pas possible pour un président de LAM, d'enregistrer sur le site fédéral, la réussite à la QPDD d'un pilote ayant repassé sa qualification quelques temps avant sa date d'échéance.

Exemple en Indre et Loire, un pilote a repassé sa QPDD lors de la dernière session départementale de l'année, en octobre. La date d'échéance de sa précédente QPDD est le 31/12/2023. Le Président de la LAM doit attendre début janvier pour la valider sur le site... (au risque d'oublier)

Pour faciliter le travail des présidents de la LAM, serait-il possible de pouvoir valider une nouvelle QPDD quelques mois avant l'échéance de celle en vigueur ?"

Réponse :

Pour pouvoir valider la QPDD, il suffit d'invalider la QPDD précédente et d'enregistrer ensuite la nouvelle.

Le président
Richard Neveux

Le secrétaire
Philippe Marie

RAPPEL DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 FÉVRIER 2024	RESULTAT DU VOTE
<p><u>Première résolution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Approbation du compte rendu de l'AG précédente. <p>L'assemblée générale approuve le compte rendu de l'AG précédente.</p>	<p>Pour : unanimité Contre : Abstention :</p>
<p><u>Deuxième résolution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Vote de l'assemblée sur le rapport moral du président (voir pièce jointe). - Vote de l'assemblée générale sur le rapport moral du Président ainsi que le rapport d'activité de la LAM. 	<p>Pour : unanimité Contre : / Abstention : /</p>
<p><u>Troisième résolution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Élection au poste de féminine <p>En absence de candidate le poste de féminine reste vacant</p>	<p>Pas de volontaire</p>
<p><u>Quatrième résolution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Élection au poste de jeune <p>En absence de candidat le poste de jeune reste vacant</p>	<p>Pas de volontaire</p>
<p><u>Cinquième résolution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Élection au poste de président <p>Mr NEVEUX Richard est élu au poste de président</p>	<p>Pour : unanimité Contre : / Abstention : /</p>
<p><u>Sixième résolution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vote de l'assemblée sur le rapport financier. <p>L'assemblée générale approuve le rapport financier de la LAM CVL après contrôle des vérificateurs aux comptes.</p>	<p>Pour : unanimité Contre : / Abstention : /</p>
<p><u>Septième résolution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Election des vérificateurs aux comptes : - Mr Laurent COUSTATI est nommé vérificateur aux comptes - Mr Jérôme POINCLOUX est nommé vérificateur aux comptes 	<p>Pour : unanimité Contre : / Abstention : /</p>
<p><u>Huitième résolution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vote de l'assemblée sur le budget prévisionnel. <p>L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel de la LAM CVL</p>	<p>Pour : unanimité Contre : / Abstention : /</p>
<p><u>Neuvième résolution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vote sur le projet associatif <p>L'assemblée générale approuve le projet associatif, et son orientation à court terme de la LAM CVL</p>	<p>Pour : unanimité Contre : / Abstention : /</p>



Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val de Loire

lamcvl@comite.ffam.asso.fr

Siège social : « 11 rue de la Bourdillière 37390 Chauceaux sur Choisille



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE Le 10 février 2024

Est élu président : Richard NEVEUX

Composition du Comité directeur de la ligue CVL

BUREAU :

Président : NEVEUX Richard (club 0546)
Vice-président : Bruno MANFREDI (club 0006)
Secrétaire : Philippe MARIE (club 0573)
Trésorier : Gilles GUYENET (club 0650)
Président d'honneur : Jacques BLANCHARD (club 0194)

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX:

Délégué CHER : Claude SCHNÜRER (club 1671)
Délégué INDRE : Thibault GARNIER (club 0075)
Délégué INDRE ET LOIRE : Richard NEVEUX (club 0546)
Délégué EURE ET LOIR : Bruno MANFREDI (club 0006)
Délégué LOIR ET CHER : Johannes POTSCHEKE (club 1688)
Délégué LOIRET : Arnaud PINEAU (club 0175)

Médecin : Jean-Luc PAYET (club 1671)
Membre Féminine : /
Membre jeune : /

Le président
Richard NEVEUX

Le secrétaire
Philippe MARIE